



DENV/ SCB/ Dominique Garnier

Le Groupe de Travail

« Jardin Botanique »

Mise à jour : Août 2011

1 GENESE DU PROGRAMME D'ACTIONS « JARDIN BOTANIQUE »

Le projet de jardin botanique est né en 2007, partant du double constat suivant :

Au plan mondial, la Nouvelle Calédonie est identifiée comme une des priorités pour la conservation de la biodiversité. Elle possède environ 3400 espèces végétales indigènes, dont plus de 350 mondialement menacées¹.

Pour assurer la protection indispensable de cette richesse, il est non seulement nécessaire de lutter contre les atteintes portées aux milieux naturels, mais également de réglementer et de prendre des mesures conservatoires *in situ* et *ex situ* pour toutes les espèces rares et menacées.

Si la lutte contre les menaces, la mise en place d'une réglementation et la gestion d'un réseau de réserves terrestres sont bien initiées, la conservation *ex situ* n'est mise en œuvre quasiment nulle part en Nouvelle-Calédonie.

Face à ce constat, partagé par l'ensemble des scientifiques et/ou botanistes, la Direction de l'Environnement a inscrit le projet de « jardin botanique² » comme un de ses objectifs prioritaires en 2007, pour permettre à très court terme de réaliser et de financer des actions concrètes de conservation et sauvegarde d'espèces végétales endémiques rares et menacées (cf. annexe « historique du montage du groupe de projet »).

1 D'après l'IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

2 Le jardin botanique a la vocation d'un conservatoire mais l'appellation « conservatoire » n'a pu être choisie en raison d'une association (aujourd'hui en sommeil) qui porte le même nom (association CBNC pour conservatoire botanique Nouvelle Calédonie).